

Le J.A.

Journal de la CGT Educ'action Versailles

la
cgt



académie de
Versailles

Une année se termine : préparons la rentrée !

Edito	1
C'est donc ça le monde d'après ?	2-3
L'histoire n'est pas dans les mots mais dans la lutte	4
Non-titulaire : assez de brutalité	5
Prévenir les risques psychosociaux chez les CPE	6
Les sales profs	7
Contacts	8

Le sentiment est général et inquiétant. Les personnels de l'éducation nationale sont épuisés à tous les niveaux après une nouvelle année éprouvante.

Cette année aura été marquée par la pandémie mais aussi par l'attentat contre notre collègue Samuel Paty. Cette violence physique, le contexte sanitaire global et ses conséquences sur nos métiers auraient pu entraîner une prise en compte de la réalité par le ministre et le gouvernement de nos métiers, de la dégradation sensible des conditions de travail pour les personnels de l'Education Nationale. Il n'en ait rien et ce n'est pas une surprise. Personne n'était dupe des discours la main sur le coeur de Macron ou de Blanquer. Nous étions dans l'affichage comme se fut le cas avec les personnels soignants que l'on veut maintenant faire passer pour les responsables de la crise sanitaire. Il n'est pas question pour le gouvernement main dans la main avec le capital de changer de cap économique. Les plans de relance ont pour but de relancer le taux de profit. Plus que jamais, les travailleurs.euses vont être soumis au chantage au chômage pour accepter une dégradation de leurs conditions de travail et de vie plus globalement.

Notre ministre a tenu à profiter de cette année si particulière pour accélérer la mise en place de sa vision libérale de l'Ecole. Le Grenelle de l'Education, s'il n'apporte aucune réelle revalorisation sauf une aumône pour les nouveaux collègues, porte en lui un changement de paradigme

dans le fonctionnement de notre service public. Il s'agit de mettre de la concurrence à tous les étages, de la performance (quel lien avec la pédagogie ?). Il manque le mot rentabilité mais il est implicite à l'esprit de ce Grenelle décliné dans la feuille de route de la rectrice de l'académie de Versailles. Vous pourrez d'ailleurs en lire une analyse dans notre journal. L'accélération de la sélection à l'oeuvre dans les réformes des lycées, dans parcoursup sera accompagnée d'une gestion des personnels de plus en plus mis au pas et aux prises avec une hiérarchie intermédiaire chargée non pas de réfléchir mais de porter la parole ministérielle. Nous sommes loin d'un projet d'émancipation pour l'Ecole.

Cette fin d'année est également marquée par le fiasco du bac 2021. Mais, qu'à cela ne tienne, point d'humilité pour notre ministre qui en profite au contraire pour promouvoir encore plus le contrôle continu (voir notre article). Les personnels sont épuisés et on ne peut que les comprendre. Il s'agit maintenant de retrouver des forces pour préparer la rentrée. On ne peut sortir de ces années sans un véritable plan d'urgence dans l'éducation. C'est une des revendications de la CGT Educ'action Versailles. Construisons le mouvement pour l'imposer !

Mathieu Moreau
Co-secrétaire académique
Versailles

Commission paritaire n° :
1012S07065

Dir. de publication :
Marie Buisson
Imprimé sur papier
recyclé

CGT Educ'action Versailles

La Rotonde-32-34 avenue des Champs Pierreux-92 000 NANTERRE

Tel : 06 40 16 79 39

C'est donc ça le monde d'après ?

Nous arrivons à la fin d'une année où les personnels de l'éducation nationale auront eu à subir comme le reste de la population la gestion d'une pandémie mais aussi un attentat contre un enseignant. Nous aurions été en droit d'attendre de la part de notre ministère une véritable reconnaissance, une prise en compte de la réalité de ce que fut cette année et la précédente. Il n'en est rien. Ce n'est pas une surprise donc pas une déception. Le constat est unanime de la mise au pas de notre ministère comme de l'ensemble de la fonction publique. La crise sanitaire va être payée par les travailleurs.euses. On le voit avec les plans sociaux qui se multiplient. On le voit aussi dans le refus du gouvernement d'imaginer une autre voie que la casse du service public qui doit pourtant assumer de plus en

plus de tâches. Et pourtant quand on voit la délégation nationale au privé dans le cadre des bulletins électoraux, on ne peut que s'interroger.

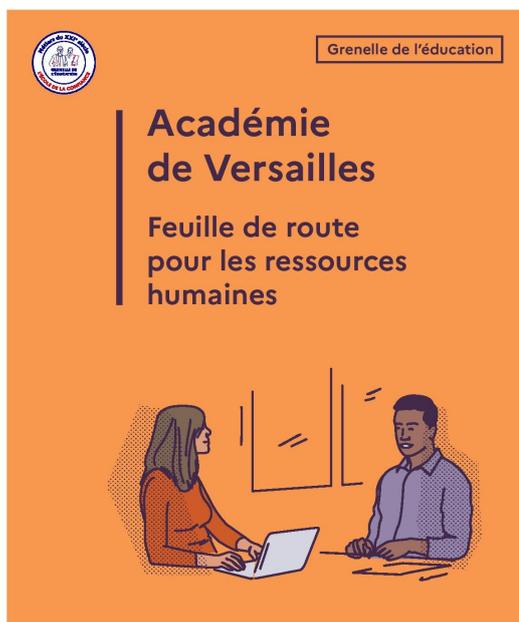
Dans le même temps dans l'académie de Versailles, la rectrice qui se cache régulièrement derrière les directives ministérielles pour ne pas répondre sur le fond de la politique éducative a pourtant donné des éléments de sa vision des choses à travers la feuille de route envoyée à l'ensemble des personnels et ce, avant la consultation des organisations syndicales :

- ◆ Evaluation
- ◆ Performance
- ◆ Club des managers
- ◆ Hiérarchie intermédiaire.

« Tous ces mots, ces concepts qui résonnent partout dans la start up nation appris sur les bancs des grandes écoles ne sont pas creux. Il s'agit notamment de mettre sur le même plan la stratégie de l'entreprise et l'éducation. »

issu des milieux populaires n'est que trop rarement celui de la bourgeoisie versaillaise. Son capital culturel, social, économique est trop éloigné. Dans cette optique, l'Ecole a son rôle : celui de remédier à l'inégalité de la naissance. Elle n'y a jamais réussi car cela impose un autre modèle de société. Le problème, c'est qu'aujourd'hui elle n'essaie même plus. Dans cette feuille de route, rien n'est dit sur les moyens nécessaires. On veut faire croire que le pragmatisme froid, la rationalité RH et surtout une bonne dose d'idéologie libérale permettront de soigner les maux de l'Ecole républicaine. C'est

un leurre. Une belle plaquette, une image d'Epinal pour distribuer aux journalistes et aux politiques. Mais, après, il y a des personnels et il y a des élèves. A quel moment parle-t-on de pédagogie sans lier la question aux neurosciences ? A quel moment parle-t-on d'émancipation c'est-à-dire de la capacité par le savoir, la confrontation des idées de sortir de son milieu, de ses certitudes ? A quel moment parle-t-on d'une revalorisation à la hauteur des enjeux pour l'ensemble des personnels et non pas seulement pour une petite partie des cadres qui font déjà partie des plus revalorisés ces dernières années ? Nous n'avons pas besoin de badge et d'une hiérarchie intermédiaire plus importante et autoritaire





mais de temps de concertation, de moyens, de la possibilité de mener des projets non pas vitrine des établissements mais bénéfiques aux élèves. La notion de projet est bénéfique non pas dans son rendu mais dans sa construction. C'est l'esprit même des pédagogies alternatives qui sont balayées de toute réflexion au sein de notre administration.

La rupture est de plus en plus consommée entre les personnels et leur hiérarchie. Comment croire un ministre qui parle d'excellence pour la voie professionnelle et qui supprime des centaines d'heures dans ces établissements chaque année ? Comment croire une administration qui détruit le fonctionnement du lycée, laisse les collèges face à leurs difficultés, sabre l'éducation prioritaire ? La coupe est pleine mais l'on continue à verser quelles qu'en soient les conséquences.

Rentrons dans une analyse un peu plus fine. Il s'agit d'une concrétisation d'une application du privé vers le public sur les modèles qui ont pu être expérimentés à France Telecom ou ailleurs. Les techniques de management viennent des années 80 et ont servi à casser les collectifs de travail dans les usines de production.

« Il s'agit d'une concrétisation d'une application du privé vers le public sur les modèles qui ont pu être expérimentés à France Telecom ou ailleurs. Les techniques de management viennent des années 80 et ont servi à casser les collectifs de travail dans les usines de production. »

La mise en place de sous-chefs dociles permet de casser l'unité des personnels. Le langage est bien entendu parfaitement raccord avec la pensée. La notion de performance revient systématiquement alors que nous parlons de l'Ecole. C'est dans cette optique que le rectorat insiste

sur la « recherche de talents ». Une des transformations majeures à l'oeuvre est également l'intégration des directrices d'école au sein du

groupe des managers. Dans la droite ligne de la loi Rhillac, le rectorat veut, le plus vite possible, faire exploser les collectifs de travail dans le premier degré, collectifs déjà de plus en plus fragilisés.

La numérisation, et notamment celle des formations, est un axe majeur. On ne retient de la période que nous traversons que la multiplication des usages numériques sans les interroger, sans en faire un bilan critique sérieux. Mais, ils permettent des économies !!! Comment peut-on comprendre également le rôle d'une IA (intelligence artificielle) pour les personnels proposant des formations adaptées. Globalement, on assiste à une accentuation de la logique d'individualisation dans la droite ligne de la transformation de la fonction publique. Les personnels

doivent se référer à un outil unique numérique qui devient leur interface dans l'administration. La multiplication des postes à profils favorise le contournement du mouvement et facilite l'accès à la classe exceptionnelle, à l'image de la possibilité d'être affecté pour des personnels en édu-

« Une des transformations majeures à l'oeuvre est également l'intégration des directrices d'école au sein du groupe des managers. Dans la droite ligne de la loi Rhillac, le rectorat veut, le plus vite possible, faire exploser les collectifs de travail dans le premier degré, collectifs déjà de plus en plus fragilisés. »

cation prioritaire pendant trois ans sans perdre le bénéfice de son poste. Les valeurs de la république ne sont vues que sous l'angle du séparatisme et la laïcité comme un recours en cas de crise. Une laïcité oubliée par la rectrice quand elle s'affiche pour le SNU dans une salle de classe possédant un crucifix. La convivialité n'est envisagée que pour les cadres. Aucune proposition n'est faite pour lutter contre la précarité notamment des AESH alors même qu'ils-elles sont reconnu-e-s comme des piliers de l'école inclusive.

On le voit la bêtise de cette lettre de route prêterait à sourire si tout cela n'était pas un danger majeur pour notre service public. Ce document qui se veut moderne et progressiste recycle au contraire de vieilles recettes mortifères déjà expérimentées par le passé et avec les résultats que l'on connaît. A nous de construire et revendiquer une autre vision de l'Ecole et de nos métiers.

Mathieu Moreau
Co-secrétaire académique
Versailles

"L'histoire n'est pas dans les mots, elle est dans la lutte »*

S'il est une chose que l'on ne peut enlever à Jean-Michel Blanquer, c'est sa détermination sans faille à transformer l'Ecole pour la conformer toujours plus à sa vision idéologique. Il s'agit pour lui de tirer avantage de chaque situation pour que notre objectif d'émancipation des élèves s'efface devant celui de leur sélection. On en a eu très récemment encore un exemple avec sa volonté de renforcer le contrôle continu intégral dans l'évaluation pour le bac général et technologique. Dans ce domaine comme dans d'autres, la crise sanitaire a créé un effet d'aubaine certain. L'idée d'un large contrôle continu avec très peu d'épreuves nationales était du reste le projet initial du gouvernement, les E3C devenues EC ayant manifestement été créées et organisées de telle sorte que tout le monde finisse par souhaiter leur suppression. Au lieu de les remplacer par une prise en compte plus importante du bulletin scolaire, qui est inégalitaire et va dévaloriser encore davantage le bac en tant que diplôme, il est pourtant toujours possible de revenir à des épreuves nationales et terminales.

La sélection contre l'émancipation, c'est le maître mot aussi dans la voie pro. La co-intervention imposée et

le chef-d'œuvre sont des échecs. Là où le gouvernement n'a pas échoué, c'est pour réduire les heures disciplinaires, particulièrement en enseignement général. Se rajoutent à cela les fermetures de filières, notamment en GA, ainsi que les baisses de DHG pour la prochaine année scolaire, que l'on observe dans tout le 2nd degré. En parallèle, cette année a été marquée par des investissements massifs de l'Etat pour développer l'apprentissage dans la formation initiale. Il est grand temps que s'arrête ce démantèlement de l'enseignement professionnel sous statut scolaire.

L'accumulation des réformes ces dernières années se conjuguent aux baisses de moyens répétées pour dégrader nos conditions de travail et les conditions d'apprentissage des élèves. À la rentrée prochaine, cela sera particulièrement manifeste dans les lycées qui repasseront en jauge complète, soit parfois jusqu'à 36 élèves par classe ! La mise en place de cours en demi-groupes, obtenue en novembre 2020 par notre mobilisation, aura au moins montré tous les intérêts pédagogiques de la réduction des effectifs. C'est encore par notre mobilisation que nous réussirons à imposer des créations de postes pour inverser la tendance de ces dernières années.

À la CGT Educ'action, nous estimons en effet que la rentrée scolaire 2021 doit se faire sous le signe de la lutte. Alors que le ministre Blanquer nous a abreuvé-es de paroles de remerciement depuis un an et demi, nous constatons qu'il se moque toujours éperdument des revendications des organisations syndicales. Alors que la CGT Educ'action réclame une augmentation immédiate de 400 euros pour toutes et tous, le Grenelle de l'Education n'aura été qu'une opération de communication débouchant sur de bien maigres primes, dont ne bénéficie qu'une minorité de personnels. Le ministère avance en revanche sur les « contreparties » avec le déploiement des feuilles de route académiques qui s'attaquent aux cadres collectifs et renforcent les hiérarchies intermédiaires dans le 1^{er} et le 2nd degré. Cela ne peut plus durer. La CGT Educ'action Versailles appelle les personnels à se réunir en AG dès la rentrée pour construire la lutte, afin d'imposer une autre Ecole que celle du gouvernement.



« La mise en place de cours en demi-groupes, obtenue en novembre 2020 par notre mobilisation, aura au moins montré tous les intérêts pédagogiques de la réduction des effectifs. »

Maxime Pouvreau
Secrétaire général
CGT Educ'action 92

*Paul Auster, *La chambre dérobée*, 1988

Non-titulaires : assez de brutalité !

Depuis plusieurs être contacté·es en août ou en septembre, une partie des enseignant·es elle reconnaît tacitement qu'elle veut contractuel·les de se couvrir face à son obligation de l'Académie de notifier « *son intention de renouveler ou non le contrat au plus tard* » « *deux mois avant le terme de l'engagement pour l'agent recruté pour une durée supérieure ou égale à deux ans* ». En envoyant un tel message Versailles reçoit un message type qui loue « *l'engagement dont les collègues ont « témoigné durant cette année scolaire très particulière* » et que leur « *investissement auprès des élèves ont contribué à la qualité de l'enseignement* », puis leur annonce que l'administration n'est pas « *en mesure de [leur] proposer un nouveau contrat* ».

La brutalité de ce message est scandaleuse. Il est incompréhensible puisque les besoins sont toujours là. L'administration reconnaît que certain·es de ces collègues pourraient

ses personnels en formation ne sont donc qu'une main d'œuvre précaire de plus !

Les enseignant·es contractuel·les qui ont œuvré dans un contexte très compliqué pour assurer la qualité du service public d'enseignement doivent être renouvelé·es en urgence. Après ces deux années compliquées, la CGT Éducation revendique un plan d'urgence pour la rentrée 2021 et un plan massif de titularisation. Nous demandons également un recrutement en urgence d'agents à la division des personnels enseignants (DPE) pour améliorer et réhumaniser le traitement des dossiers.

Les besoins d'enseignant·es sont bien réels, surtout depuis la baisse constante des moyens en personnels enseignants depuis plusieurs années malgré l'augmentation du nombre d'élèves.

Visiblement, l'administration veut remplacer une partie des personnels non-titulaires par des étudiant·es en formation payés 865 euros brut mensuels.

Pour l'éducation nationale,

« **Visiblement, l'administration veut remplacer une partie des personnels non-titulaires par des étudiant·es en formation payés 865 euros brut mensuels. Pour l'éducation nationale, ses personnels en formation ne sont donc qu'une main d'œuvre précaire de plus !** »

« **Visiblement, l'administration veut remplacer une partie des personnels non-titulaires par des étudiant·es en formation payés 865 euros brut mensuels. Pour l'éducation nationale, ses personnels en formation ne sont donc qu'une main d'œuvre précaire de plus !** »

La CGT Educ'action Versailles va demander une audience auprès de la rectrice pour porter les revendications des non-titulaires.

D. Utzopal

Elu CCP Non-titulaire

Académie de Versailles



Prévenir les risques psycho-sociaux chez les CPE

Le SNES FSU et la **CGT Educ'action** ont participé, le mardi 4 mai 2021, à une audience dont l'ordre du jour concernait les difficultés rencontrées par les CPE et les Risques Psycho-Sociaux (RPS) que cela pouvait engendrer. Les risques psychosociaux étaient analysés dans le cadre des missions du CPE et selon trois axes – le cadre réglementaire d'exercice, la connaissance du métier et l'organisation du travail.

Ces recommandations avaient été validées par le CHSCT-A pour une diffusion prévue auprès des personnels de direction et CPE à la rentrée 2018. Or, depuis son arrivée en 2018 Mme La Rectrice refuse de diffuser ces préconisations malgré les nombreux engagements pris devant les organisations syndicales.

Ce travail, et les conclusions qu'il émet, auraient pourtant permis d'éviter un certain nombre de difficultés rencontrées par les CPE et les conséquences sur leur santé.

Il permet de rappeler le cadre réglementaire des missions et de mettre en place des mesures concrètes qui respectent ce cadre.

Au lieu de cela, les chefs d'établissement continuent, pour certains, de méconnaître les droits et devoirs des CPE, ce qui engendre des injonctions qui dénaturent le cœur du métier - le suivi des élèves - et ne respectent aucun cadre statutaire.

Ce 4 mai, les représentants de l'administration ont officiellement refusé de diffuser ces préconisations prétextant qu'elles ne pouvaient l'être en l'état

car elles devaient être mises à jour. L'administration est alors entrée dans un déni des difficultés que les CPE pouvaient rencontrer.

Pour elle, il n'y a pas d'inquiétudes car peu de remontées lui parviennent dans le corps des CPE, les RPS sont peu répandus, le corps d'inspection est très présent, un inspecteur pour deux bassins (oubliant que les IA-IPR ont la charge des documentalistes et des chefs d'établissement en plus des CPE), « qu'il faut donc recommander les pratiques des établissements où cela se passe bien plutôt que d'intervenir quand la conception du métier est bafouée ».

Dans la foulée de ce déni, le malaise a été manifeste suite à la prise de parole du coordinateur IPR-EVS. Ce dernier nous a exposé une lecture de la circulaire 2015 indigne d'un représentant de l'Etat garant des droits des personnels. Pour ce dernier, le paragraphe du temps de travail se trouvant en fin de circulaire, a de fait moins d'importance que les missions exposées en préambule ! Donc, **« ne comptez pas votre temps tant que vos tâches de travail ne sont pas terminées !! »**. Les préconisations concernant les récupérations du temps de travail supplémentaire et donc le cadre légal fixé par notre circulaire ont été balayées d'un revers de la main.

Cette intervention a eu le mérite de dévoiler les positions du corps d'inspection Vie Scolaire.

Depuis quelques années, les tentatives de dénatura-tion du métier de CPE sont

une source de RPS que le corps d'inspection alimente, soit par son mutisme soit par le blanc-seing qu'il offre aux chefs d'établissement défaillants.

Si les CPE s'isolent et font de moins en moins part de leurs difficultés à l'administration, la raison principale se trouve dans ce mépris de leur statut et de leurs missions.

Ne percevant aucune protection de l'institution, de nombreux collègues préfèrent se tourner vers des organisations syndicales plutôt que les ressources humaines. Si ces dernières ont peu de remontées, ce n'est évidemment pas parce que tout va bien comme cela nous a été exposé.

Outre l'absence de dialogue social, les exemples en commissions paritaires du mépris de ce métier sont légions, les avis de certains chefs d'établissements ou IPR-EVS sont symptomatiques d'une méconnaissance (voulue ?) du cadre statutaire. Tout est prétexte à ne pas le reconnaître.

Il est temps que Mme La rectrice, en tant que garante des lois et de leur application, recadre les IA-IPR-EVS ou les chefs d'établissement qui les maltraitent !

Nous demandons à nouveau la diffusion des recommandations RPS.

Le SNES-FSU et la CGT Educ'action s'engagent à combattre toute tentative de dénatura-tion du métier et appellent l'ensemble des collègues à nous informer de toute dérive de la part des chefs d'établissement ou des IA-IPR-EVS.

« ne comptez pas votre temps tant que vos tâches de travail ne sont pas terminées !! ».

**Le collectif vie scolaire
CGT Educ'action Versailles**

Les sales profs

L'enseignement hybride bientôt dans les obligations de service ?

Faut-il cadrer réglementairement ou pas les heures de visioconférences des enseignants ? La question est portée par Béatrice Piron, députée LREM, rapporteure d'une nouvelle mission d'information de l'Assemblée nationale sur "le cadre de l'enseignement hybride et à distance". Lancée à la mi juin, la

mission multiplie les auditions avec en ligne de mire une réglementation du travail à distance des enseignants. Une préoccupation qui n'est pas sans rapport avec "l'engagement" n°1 du Grenelle de l'éducation qui envisage de recourir à l'enseignement à distance pour assurer les remplacements des enseignants. La tentation semble forte d'imposer le travail à distance pour faire face aux besoins d'enseignants.

Pour la CGT Educ'action comme pour la plupart des enseignants, le travail à distance a surtout montré ses limites, et prouvé la nécessité d'un enseignement en présentiel avec des effectifs réduits. Plutôt que l'enseignement dit hybride il est nécessaire de mettre en place un plan d'urgence pour l'éducation !

Revalorisation : Les propositions du ministère

Enfin seulement 245 millions seront utilisés par le ministère pour la revalorisation promise en 2022. On est loin des 700 millions annoncés et même des 400 millions promis.

Clôturant le Grenelle de l'éducation le 26 mai, JM Blanquer avait parlé d'un moment "historique" avec le renouvellement d'une enveloppe budgétaire de 400 millions pour 2022 au titre de la

revalorisation des enseignants.

Le 14 juin, le ministère a fait connaître ses propositions. Et surprise, l'enveloppe est passée de 400 millions à 245 millions. Les promesses version Blanquer !



Laïcité : Le rapport Obin et la politique Blanquer

Remis en mai au ministre mais publié le 14 juin, le rapport Obin sur "la formation des personnels de l'Education nationale à la laïcité" propose un vaste plan de formation qui entend imposer à tous les personnels de l'Education nationale la version très spéciale de la laïcité portée par son auteur. Selon un scénario très classique, le rapport commandé par le ministre se transforme immédiatement en décisions. Tout cela se fait dans le climat pré électoral marqué par la loi séparatisme. L'Education nationale est mobilisée pour accompagner cette campagne.

Le rapport Obin prévoit de changer en profondeur la conception traditionnelle de la laïcité qui s'est installée dans l'Ecole et généralement l'Etat. C'est une

définition très négative. La laïcité n'est pas définie. Ce qui est désigné ce sont les adversaires et les idées ennemies.

Pour JP Obin il est "surprenant" que la diversité soit "fréquemment citée" dans les valeurs de la République et dans des formations académiques. Il dénonce aussi des formations "aux approches parfois discutables telles que « Lutte contre les stéréotypes de genre » ou « Lutte contre les discriminations » JP Obin a la solution : il faudra écrémer les formateurs actuels pour ne garder que ceux qui sont conformes à sa pensée. De même il appelle à mettre dans les jurys de recrutement des enseignants de "nouveaux profils de personnes".

Sous couvert de laïcité le rapport propose en fait une police de la pensée et une chasse aux sorcières !

Néanmoins le discours ministériel, dont JP Obin n'est qu'un héraut, a certainement peu d'avenir face à l'exigence éducatrice que ressentent les enseignants. Ce qu'elles et ils pratiquent c'est une éducation à la liberté, à l'égalité, à la fraternité ce qui passe, malgré JP Obin, par la lutte contre les discriminations, le racisme et l'antisémitisme et par la priorité donnée aux droits humains.

Il est vrai que toute l'action de JM Blanquer depuis 2017 vise la destruction de la culture pédagogique française et le remplacement des personnalités qui l'incarnent. Pourtant, toute cette communication ministérielle sur une laïcité d'exclusion a peu d'avenir dans le système éducatif. Mais il est probable que son objectif soit ailleurs : la préparation des élections !

ADRESSES UTILES

CGT EDUC'ACTION VERSAILLES

La Rotonde - 32-34 Avenue des Champs Pierreux

92 000 NANTERRE

cgteducversailles@gmail.com

eluscgtversailles@gmail.com

Tel : 06 40 16 79 39

Co-secrétaires académiques :

Mathieu Moreau
et Frédéric Moreau

Responsable Élus CAPA :

Frédéric Moreau

Permanences téléphoniques

Permanences tous les vendredi + permanences téléphoniques en fonction de nos disponibilités : laissez un message pour être rappelés ou envoyez-nous un courriel (Beaucoup d'informations pratiques et d'actualités sur notre site Internet)

<http://www.cgteduc-versailles.fr/>

SDEN-CGT 78

Maison des Syndicats 4, place de Touraine

78 000 VERSAILLES

☎ 01 39 49 42 50

☎ 06 75 36 49 58

cgteducation78@gmail.com

<http://www.cgteduc-yvelines.fr/>

Co-secrétaires départementaux :

Aude Marin La Meslée

Sylviane Laporte Fray

Permanences : Jeudi et vendredi 9 heures 30—18 heures 30

SDEN-CGT 92

La Rotonde 32-34 Avenue des champs Pierreux 92

000 Nanterre

☎ 06 81 96 51 23

Premier degré 06 40 58 25 46

Second degré : 06 38 79 32 38

cgteduc92@gmail.com

Site : <http://cgteduc92.ouvaton.org/>

Secrétaires départementaux :

Samuel Serre Maxime Pouvreau

Permanences : Le mercredi matin et le vendredi à partir de 10h00

SDEN-CGT 91

12, place des Terrasses de l'Agora

91 034 EVRY CEDEX

☎ 09 64 48 48 47

☎ 01 60 78 55 43

sdencgt91@gmail.com

Secrétaire départemental :

Yannick Billiec

Permanences : Mardi et jeudi 10h-16h, Mercredi 14 H- 16 H

SDEN-CGT 95

82, bd Gal Leclerc 95 100 ARGENTEUIL

☎ 01 34 10 02 55

☎ 06 88 77 36 17

sden-cgt-95@wanadoo.fr

Site : <http://ww.cgteducation95.ouvaton.org>

Co-secrétaires départementaux :

Olivier Delous, Mathieu Moreau

Permanences : Jeudi à partir de 10 heures